

Le Saint-Voult d'Angoulême

Avant la cathédrale d'Angoulême que nous connaissons, il y eut, à la même place, une église remontant aux premières années du XI^e siècle. Elle fut construite par l'évêque *Grimoard* de *Mussidan*¹, lequel mourut, croit-on, en 1018², et elle passe pour avoir été consacrée par lui en 1015³. Un plan de fouilles dressé en 1876 par l'architecte *Warin* et récemment publié par M. *Daras*⁴, nous montre qu'elle avait un transept dont chaque bras comportait une absidiole.

Quelques textes permettent de préciser, en ce qui la concerne, divers points de détails.

Une charte, non datée, de cet évêque nous apprend qu'il lui avait fait don de quatre autels, ceux de *Saint-Pierre*, *Saint-Hilaire*, *Saint-Etienne*, *Saint-Michel*⁵.

Le premier est l'autel majeur, celui du chœur. Le texte lui-même nous le dit "*Altare equalisinorum matris ecclesiae*."

L'autel *Saint-Michel* devait très probablement occuper une chapelle haute, soit dans une tribune, soit dans une tour, se conformant ainsi à la tradition très ancienne qui fait placer de la sorte les autels dédiés aux archanges, saint *Michel*, saint *Raphaël*, saint *Gabriel*.

On racontait que saint *Michel* en apparaissant aux hommes sur la cime du *Mont-Gargano* leur avait fait savoir qu'il voulait être vénéré sur les lieux élevés. Ces chapelles hautes existaient dès le VIII^e siècle, à *St-Gail* et à *St-Riquier*⁶. La cathédrale de *Metz* en avait une au Xe^e. *Cluny* devait faire de même plus tard, et contribuer à répandre cet usage en maints endroits. On le retrouve à *St-Seurin* de *Bordeaux*⁸. Il serait étonnant qu'Angoulême ne l'ait pas observé alors surtout que les quatre autels dont on nous donne les noms étaient juste en nombre suffisant pour occuper le chœur, les deux absidioles et une chapelle haute, et qu'il nous fournissent ainsi, d'emblée, à eux quatre, un plan général sommaire plein de vraisemblance.

Une autre charte nous révèle la présence d'un cinquième autel, celui du *Crucifix*. Elle est de 1021, et confirme une donation antérieure, qui doit se placer à peu près à l'époque de la consécration. Il nous est dit que le chanoine *Ogier* a fait don à la *Cathédrale* d'un crucifix et de l'autel sur lequel celui-ci est placé:

"*Spem animae meae committens sancto vuitui crucifixo sanctoque altari ad pedes ejusdem crucifixi fundato in monasterio sancti Petri...*"⁹

Nous verrons dans un instant ce que cette formule peut nous apprendre.

Une autre charte de même date mentionne une donation faite à cet autel:

"*cedimus ad crucifixum domini Jesu Christi quod est in basilica Sancti Petri.*"¹⁰

Les autels du Crucifix sont bien connus. Ils ont joué un grand rôle dans le décor des églises carolingiennes

Au IX^e siècle la cathédrale du *Mans* en possédait un, placé au milieu de la nef, contre la grille du chœur, c'est-à-dire en avant de l'autel majeur, et la haute croix qui le dominait était ainsi visible de

¹ *Historia pontificum et comitum enqolismensium*, édition *Castaigne*, p. 26.

² *Gallia christiana*, II, col. 990.

³ *J. George*, *La Charente*, 1933, p. 9.

⁴ *Daras*, *La cathédrale d'Angoulême*, 1942, p. 32.

⁵ *Gallia*, II, instrumenta, col. 446; et *Nanglard*, *Cartulaire de St-Pierre d'Angoulême*, N. 77, dans *Bulletin de la Société Archéologique de la Charente*, 1899.

⁶ *Vallery-Radot*, *Note sur quelques chapelles hautes dédiées à saint Michel*, dans *Bulletin Monumental*, 1929.

⁷ *Rheinhardt* et *Fels*, *Les églises porches carolingiennes.*, dans *Bulletin Monumental*, 1937, p. 451.

⁸ *Brutails*, *Les vieilles églises de la Gironde*, p. 22.

⁹ *Gallia*, II, inst., p. 445, et *Nanglard*, *Ouv. cité*, N. 128.

¹⁰ *Nanglard*, N. 28.

partout¹¹. A la fin du onzième on en retrouve un à *Marmoutiers*¹², un à *Vendôme*¹³, et l'on se croit autorisé à penser qu'ils étaient placés de même. Tel est certainement à la même époque l'emplacement de celui de *Saint-Martial* de *Limoges*, puisque la *Chronique* de *Saint-Martial*¹⁴ nous dit que l'évêque *Adhémar* a fait construire la nef:

"depuis l'autel de la Sainte-Croix jusqu'au portail occidental".

Je puis en citer un autre encore, celui de *Pons*, mentionné en 1157¹⁵. La cathédrale d'Angoulême vient ainsi prendre place dans une série déjà nombreuse.

Mais au milieu de toute cette série elle mérite sans doute une place à part, parce que crucifix dont on nous parle n'était point semblable aux autres. C'était, ou du moins ce devait être à mon avis, un *Saint-Voult*.

On désignait alors, et l'on désigne encore, sous le nom de *Saint-Vou*, ou *Voult*, c'est-à-dire de *Saint-Visage* (*vultus*), un crucifix géant que l'église italienne de *Lucques* possède depuis un temps infini. C'est une œuvre byzantine, avec des yeux de verre, et la robe longue des manuscrits orientaux. Il avait, disait-on, été sculpté par *Nicodème*, le disciple du *Christ*, lequel était parait-il, sculpteur comme saint *Luc* était peintre, et apporté de *Palestine* en *Italie* par une de ces barques sans pilote si fréquentes dans nos légendes. Sa popularité était grande, en raison tant de son origine que de son aspect exceptionnel. Nos chansons de *Geste* en font mention. *Guillaume le Roux*, duc de *Normandie* jurait par lui. Les pèlerins en rapportaient des copies, et nous en retrouvons quelques unes çà et là: une à *Amiens*, une *Angleterre*, une en *Catalogne* (à *Vich*), trois dans des villages perdus des *Pyrénées-Orientales* (*Belpuig*, *Agoustrine*, *Langonne*)¹⁶. Beaucoup ont certainement disparu. D'autres ont changé de nom.

Les crucifix du type syrien, vêtus du *colobium* tombant aux pieds, avaient toujours été quelque peu en *France* un sujet d'étonnement. Au VI^e siècle, pour expliquer l'un d'entre eux, celui de *Narbonne*, *Grégoire* de *Tours* croit devoir nous raconter que ce *Christ*, d'abord nu, était apparu la nuit à un prêtre et lui avait ordonné lui-même de le vêtir. Plus tard, il fallut le prestige de celui de *Lucques* pour les expliquer. Plus tard encore on cessa, en bien des endroits de les comprendre. Alors prit naissance l'étrange légende de sainte *Wilgeforte*, la vierge chrétienne qui, pour échapper aux instances d'un païen, avait vu soudain une barbe virile orner son menton.

A *Angoulême* une hésitation est permise. Le mot *vultus* est ambigu. Nous pouvons le prendre en son sens originel, et lire le saint visage du *Crucifié* ou au sens étroit que lui donnaient les pèlerins, et lire alors le crucifix du *Saint-Voult*, celui de *Lucques*. Dans la *Chronique* de *Saint-Martial*, par qui nous connaissons l'existence d'un autel de ce genre à *Limoges*, le mot *vultus* employé à diverses reprises désigne simplement des images sculptées ou peintes¹⁷. Ce qui me décide à lui donner le sens étroit, et à constater la présence ici d'un *Saint-Voult*, sans doute rapporté d'*Italie* par le chanoine *Ogier* lui-même. c'est la formule employée:

"sancto vultui crucifixo"

qui ne se rencontre dans aucun des autres textes relatifs à ces autels que j'ai eu l'occasion de consulter, et qui pour cette raison me paraît désigner une croix d'un type exceptionnel.

†

¹¹ *J. Huberi, L'art préroman*, p. 52 108, et fig. 4; et *Charles et Froger, Gesta domini Aldrici*, 1889. p. 16.

¹² *R. Crozet, Le voyage d'Urbain II*, dans *Annales du Midi*, 1927, p. 50; et *Salmon, Chroniques des Eglises de Touraine*, 1854. p. 340.

¹³ *R. Crozet, ibidem; et Marchegay, Chroniques des églises d'Anjou*, 1869, p. 171.

¹⁴ *Deshoulières, Au début de l'art roman*, p. 51.

¹⁵ Il s'agit d'une donation faite "ad crucifixum sancti Martini de Ponte"; *Marcegaray, Chartes saintongeaises de St-Florent de Saumur*, dans *Archives historiques de Saintonge*, Tome IV, N. 32.

¹⁶ *V. Brutaills, Quelques crucifix des Pyrénées-Orientales*, dans *Bulletin Archéologique*, 1891, p. 283; *J. Bédier, Les légendes épiques*, II, p. 22; *Soyez, La croix et le crucifix*, 1910, p. 35; *E. Maie. L'art religieux au XIII^e siècle* p. 253, et fig. 170. Le crucifix de *Langonne* a été exposé à *Paris* en 1934.

¹⁷ *Deshoulières, ouv. cité*, p. 51.